



Sama P 4
Essohamlon
adresse une
lettre Ouverte
au Président de
La République Togolaise



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0130 du mercredi 10 juillet 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

Egypte, La bataille du peuple!

Le monde entier suit avec passion et l'intérêt la tragédie égyptienne. Après s'être débarrassé du grand Reis Hosni Moubarak qui pendant plusieurs années a dirigé d'une main de fer le pays des pharaons, le peuple égyptien récidive pour apporter un correctif à la fameuse révolution née du printemps arabe. Visiblement Mohamed Morsi n'était pas le bon cheval sur lequel il fallait parier. Arrivé au pouvoir pourtant par les urnes le Président Morsi était loin d'incarner les aspirations d'une partie des égyptiens. Depuis le début du mois de juin, les médias occidentaux les plus renseignés nous présentent des clichés attestant l'impopularité du Président élu. Comme il y a quelque mois, la mythique place Tahrir gronde à nouveau. Il a suffi qu'environ 1 million de personnes sur les 80 millions que compte l'Egypte, donnent de la voix pour qu'on parle à nouveau de révolution. Mais le 03 juillet dernier Morsi est déposé par le peuple dit- on ou plutôt par l'armée qui aurait entendu le cri du peuple. Mais on n'est toujours pas sorti de l'auberge égyptienne car aujourd'hui ce sont les frères musulmans farouches partisans du Président déchu qui se font entendre, un autre peuple réclame Morsi et est prêt à en découdre avec tous ceux qui s'opposent au retour du vainqueur des dernières élections au pays des pharaons. Même si les partisans de Morsi n'ont pas le privilège d'occuper la mythique place Tahrir, ils rappellent à qui veut bien que l'Egypte ne se limite pas au CAIRE la capitale. Aujourd'hui deux Egypte s'affrontent et dans chaque camp on prétend incarner les aspirations du peuple. On a tout simplement envie de dire que le peuple a chassé Morsi et le peuple réclame Morsi C'est ici le lieu de rappeler à qui que ce soit que nul n'a le monopole de la rue et qu'une manifestation de rue quelque soit son ampleur ne saurait être l'unité de mesure de la popularité de tel ou tel camp en politique. Les urnes sont là pour le préciser...■

La Rédaction



Discussions autour des Législatives 2013, enfin la fumée blanche!

La campagne électorale se prolonge, le scrutin repoussé au Jeudi 25 juillet

Lire le Communiqué du Gouvernement

P 3

Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat

Les avocats de la défense de véritables marchands d'illusion

P 5

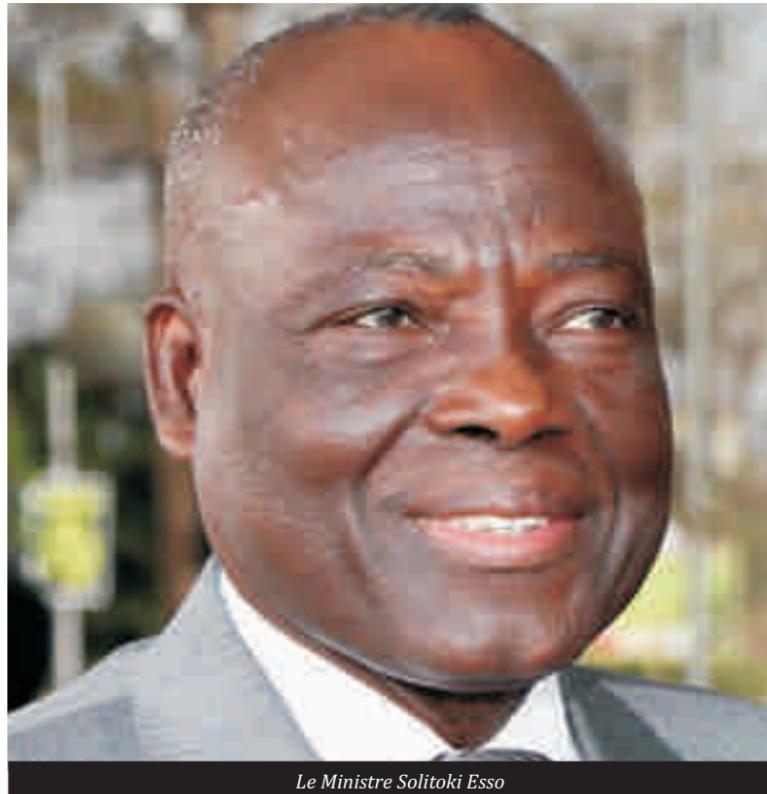
Et le Ministre SOLITOKI Eosso Sauva l'année scolaire 2012-2013!

P 2

Et le Ministre SOLITOKI Esso Sauva l'année scolaire 2012-2013!

Démarrée avec 3 semaines de retard, et pendant que l'on battait son va-tout pour la sauver l'année scolaire 2012-2013 a failli connaître le fiasco. Depuis avril 'un syndicat dénommé Synergie des Travailleurs du Togo, né en février dernier au lendemain de l'adoption par l'Assemblée Nationale du statut général de la fonction publique est devenue une arrête dans la gorge du Gouvernement et surtout du ministère des Enseignements. A peine revenus des congés du 2^{em} trimestre le monde scolaire devint le théâtre des débrayages avec comme acteur principal la STT qui a choisi le moment le plus précieux des activités scolaires pour réveiller un dossier vieux des années la plate-forme revendicative à 8 points, sur laquelle le gouvernement était sourd-muet. Constatant la lenteur avec laquelle le dossier se traitait. La synergie a voulu prendre le problème en main en toute responsabilité les 2 et 3 Avril

2013. Une première alerte a été donnée. Conséquence : élèves abandonnés, programmes perturbés. Quelques jours après les mêmes causes vont produire les mêmes effets. Encore débrayage émaillés de victime et de dégâts matériels importants. Paix à l'âme de Sinandaré Anselme tombé martyr à Dapaong. La sérénité de l'année est entamée. On sent un relâchement général dans le psychisme des enfants qui ne savaient plus à quel saint se vouer. Plus de 3 semaines sans activités d'enseignement ou d'apprentissage. Débordé entre temps et dépassé par les événements, le gouvernement se voit obligé de fermer les établissements afin d'éviter le pire. Les discussions s'engagent tant bien que mal entre le gouvernement sous l'égide du ministre de l'enseignement supérieur et la coordination de la synergie. Des discussions causi-causa. Discussions entre gouvernement et coordination de la STT, déroulement des



Le Ministre Solitoki Esso

cours dans une timidité relative. Les examens qui pointaient à l'horizon sont repoussés. Des questions fusent de tout côté sur la tenue ou non des examens. La fin d'année s'annonce alors critique. Les parents d'élèves s'inquiètent mais en bon technocrate, le

Ministre Solitoki Esso du Ministère des Enseignements Primaires et Secondaires et son collègue de l'enseignement technique sauront conduire d'une main de fer les affaires académiques avec des recadrages et une ouverture d'esprit. Molo-molo et surtout

grâce au bon sens des enseignants qui ont fini par privilégier l'intérêt général, l'année s'est bien terminée, sanctionnée par les examens à tous les niveaux ; car il fallait être sensible à ses milliers d'enfants qui attendaient de se décharger du poids de 9 mois d'étude et de recherche même si c'est au prix d'un accord de 30.000 et 20.000F CFA de prime forfaitaires aux fonctionnaires. Cependant, il y a encore de l'électricité dans le ciel, surtout lorsqu'on sait que la STT tient pour la prise en compte totale des 8 points de la plate-forme revendicative. C'est-à-dire donc que tout est encore possible et que le pire peut arriver, d'où l'urgence des discussions plus franches et sincères entre Gouvernement et STT. Espérons tout simplement que les grandes assises de l'éducation annoncées pourront apporter des solutions aux nombreux problèmes qui minent le secteur de l'éducation. ■

Eric TANANDE



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Journée mondiale de lutte contre l'hépatite ASADH Lance une campagne de dépistage et de vaccination du 15 au 27 juillet

Chaque 28 Juillet le monde entier célèbre la journée mondiale de lutte contre l'hépatite elle même définit de façon littéraire comme la réaction du foie à une agression. En prélude à cette journée l'Association Sauvons l'Afrique des Hépatites (ASADH) à tenu une conférence de presse au siège de l'organisation mondial de la santé à Lomé le 08 juillet. L'accent est porté sur les hépatites B (10^{em}e cause de mortalité dans le monde) et C, responsable tous deux de : 57% des cirrhoses du foie et 78% des cancers primitifs du foie. Le thème retenu pour cette année est « C'est ça les hépatitesElle est plus près que vous ne pensez » une manière d'éveiller la conscience de la population sur ce mal. A en croire ANYOVI Folly président de ASADH, l'objectif de ce point de presse était d'abord de présenter le bilan de la campagne de sensibilisation et de vaccination de l'année passée. Une campagne qui a apporté la contribution à une meilleure connaissance de la séroprévalence des hépatites virales B et C



Anyovi Folly, Pdt ASADH

à Lomé Aného, kpalimé Kara et plus spécifiquement a déterminé la prévalence des hépatites virales B et C. Elle aura également permis de rechercher des facteurs de risque éventuels en rapport avec ces infections ensuite d'informer les

populations sur la nouvelle campagne. Parlant de cette nouvelle campagne elle concerne le dépistage (1000 F) suivi de vaccination (3000 F) qui prendra effet du 15 au 27 juillet à Agoè (Eglise Catholique paroisse Marie Théodokus), Eglise Catholique d'Adidogomé, CHU Sylvanus Olympio, CC Bè. Rappelons que le Dr TAMEKLO Chef service de la Division des Maladies Transmissibles n'a pas manqué d'apporter sa contribution aux inquiétudes des uns et des autres que sont les professionnels de médias ainsi que les étudiants. D'origine toxique et médicamenteuse, alcooliques, bactérienne ou encore virale, l'hépatite infecte des milliers de Togolais par le virus de l'hépatite Chronique et plus de la moitié des populations l'ignore. Les signes de la maladie étant rares, la connaissance de cette maladie nécessite une analyse de sang et un dépistage anonyme et volontaire. ■

Charles

Législatives 2013 Enfin la fumée blanche La campagne électorale se prolonge, le scrutin repoussé au jeudi 25 juillet

Tout comme en 2007, les togolais en âge de voter irons aux urnes un jour ouvrable notamment le jeudi 25 juillet. Il s'agit d'un report de quatre jours, obtenu à l'issue du dialogue ouvert depuis quelques jours entre le pouvoir et l'opposition sous l'égide du prélat Mgr Nicodeme Barrigah l'ex président de la Commission Vérité Justice et Réconciliation CVJR. Les discussions se déroulent au siège de l'OCDI à Lomé en présence du diplomate américain en poste au Togo. En effets, ces discussions avaient débuté depuis le 14 juin avec d'abord la coalition Arc-en-ciel. Il s'agit d'un dialogue en continu pense t on du côté du gouvernement, c'est-à-dire, un dialogue qui en principe ne devait pas bouleverser la vie normale des choses. Le 5 juillet dernier, les protagonistes ont fait une évaluation des points évoqués lors de la dernière



rencontre. Ce qu'il faut retenir ces initiatives ont permis d'engager plusieurs mesures notamment la libération de certains détenus engagés dans la course électorale, la question des neuf députés, la prorogation de périodes de l'appel à candidature. Autres résultats obtenus, on pourra citer la possibilité d'élargir les Commissions Electorales

Locales Indépendantes à l'opposition également la présence de celle-ci dans les différents Bureau de Vote. Voilà autant de concessions qui participent à l'apaisement et la décrispation du climat socio politique. Comme cerise sur le gâteau la promesse d'une subvention aux partis politiques engagés dans la campagne électorale a été tenue. Selon des

sources proches du ministère de l'économie et des finances, tous les partis politiques ont déjà perçu leur allocation y compris l'Alliance Nationale pour le Changement(ANC).

Jusqu'à hier mardi, la campagne électorale lancée depuis vendredi à 0heure se poursuit au même moment que les discussions entre acteurs

politiques. Même si on note déjà l'entrée en campagne de certains partis comme UNIR, CPP, UFC, le NET, il faut dire que ce n'est pas encore la grande ambiance à la taille de l'événement. La prorogation de la campagne et la date des élections repoussée au 25 permettra aux partis retardataires de prendre le train de la campagne en marche et rattraper son retard. Hier en tout cas les parties en discussion semblent avoir accordé leur violon pour une élection apaisée. Les uns et les autres en tout cas se disent disposé à poursuivre les discussions c'est aussi ça le dialogue permanent et continu qui tient à cœur au gouvernement. ■

Lire à la page 5 le communiqué ayant sanctionné les pourparlers

Fab

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le Togo est engagé actuellement dans un processus électoral avec l'organisation des élections législatives qui doivent aboutir au renouvellement de l'Assemblée nationale.

Dans ce cadre, de nombreuses initiatives et mesures ont été engagées pour promouvoir le dialogue et la concertation politiques ainsi que la recherche de compromis en vue de la tenue d'élections inclusives, consensuelles, libres et démocratiques, répondant aux normes de transparence et de crédibilité.

A cet effet et dans le but de garantir des élections apaisées et non violentes, le Gouvernement a eu, le 14 juin, puis les 05, 06, 08 et 09 juillet 2013, des rencontres et des échanges avec des responsables du Collectif Sauvons le Togo (CST) et de la Coalition Arc-En-Ciel.

Ces rencontres et échanges se sont déroulés dans un esprit d'ouverture et de compréhension mutuelle, en présence de Monseigneur Nicodème BARRIGAH-BENISSAN, Evêque d'Atakpamé et Président de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation et de Son Excellence Monsieur Robert WHITEHEAD, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Togo.

Cette initiative a permis de convenir d'importantes mesures visant à la décrispation du climat politique et à l'amélioration des conditions d'organisation des prochaines élections législatives. Parmi ces mesures, il convient de mentionner, entre autres :

-la libération provisoire de certaines

personnes prévenues et incarcérées dans l'affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé;

-la levée des mesures de restriction à l'égard de certaines personnes inculpées et non détenues dans la même affaire ;
-la prorogation du délai de dépôt des candidatures ;

-le renforcement de la représentation de l'opposition dans les CELI et les bureaux de vote;

-le règlement définitif de la question des neuf (09) députés de l'ANC;

-le versement effectif de la subvention financière accordée par l'Etat pour appuyer la campagne électorale des partis et regroupements de partis politiques.

Cette initiative a également permis au Gouvernement d'exposer les dispositions prises pour assurer la sécurisation du processus électoral et garantir la liberté de circulation et d'activités de tous les acteurs qui prennent part aux élections.

Dès lors, dans le souci de renforcer la dynamique de décrispation enclenchée et de permettre la tenue d'élections législatives dans un climat de paix et de sérénité, la campagne électorale, qui a démarré le 06 juillet 2013 à 00 heure est prorogée et prendra fin le 23 juillet 2013 à minuit. Par conséquent, les élections législatives prévues initialement le 21 juillet 2013 se tiendront le jeudi 25 juillet 2013. De ce fait, le jeudi 25 juillet 2013 est déclaré jour férié. ■

**Fait à Lomé, le 09 juillet 2013
LE GOUVERNEMENT**

Législatives 2013 Le centre de presse logé à la maison de la presse



Siège Maison de la Presse

Désormais les professionnels de médias pourront se vanter de s'être doté d'un centre de presse pour couvrir les législatives de cette année. En effet le centre de presse législatives 2013 inauguré ce Mardi n'est situé autre part qu'au sein de la maison de presse. Un geste particulier de la CENI entendons par là Commission Electorale Nationale Indépendante et du HCDH Togo. C'est au total 10 ordinateurs, 7 imprimantes, 5 scanners et une photocopieuse qui ont été offert comme don de matériel. Le directeur de la maison de la presse ainsi que le secrétaire de l'UJIT n'ont pas manqué tous deux de remercier la CENI et les autres partenaires pour avoir prêté une oreille attentive aux demandes des journalistes pour l'appui matériel et la mise en place de ce centre de presse législatives 2013 : gage de volonté à doter

les professionnels de médias de bonne condition de travail. Pour le représentant de la CENI ce centre de presse qui vient de naître et donnant ainsi satisfaction à l'attente des médias sera aussi le lieu d'organiser de surcroit les points de presse de la CENI. Remerciant l'auditoire pour s'être associé à cette inauguration, la représentante du HCDH ainsi que les autres partenaires donateurs ont convié les hommes de médias à plus de professionnalisme par le respect du code de l'éthique et de la déontologie. Il faut souligner que par le passé, le centre de presse en période électorale était logé dans des hôtels de la place aux frais de la CENI. L'initiative doter la maison de la presse en matériel et en faire un centre de presse ne pouvait être qu'une idée très géniale. ■

Charles. K



MCNP

Marché de Crédit en Nature Pérenne

Arrêté N° 10/1533/OAPI/DG portant enregistrement de la MARQUE N°63270 du 09 décembre 2009 sous N° 3200902614
Arrêté N° 10/2131/OAPI/DG portant enregistrement de la MARQUE N°63869 du 15 février 2010 sous N° 3201000435

CONTRAT DE PERENNISATION ET /OU DE DOMICILIATION SUR LE MCNP

Lettre Ouverte à Son Excellence Monsieur le Président de La République Togolaise

(Trois ans jour pour jour après la suspension du GIE ReDéMaRe, son administrateur Eshohamlon SAMA adresse une lettre ouverte au Président de la République).

Lomé, le 8 Juillet 2013

Objet: Lettre de remerciement et d'information.

Excellence Monsieur le Président,

Je vous remercie pour le travail que vous avez abattu du début jusqu'à la fin dans l'affaire Ministère public/GIE ReDéMaRe lié à ma personne, ceci au vu des décisions que la justice togolaise a rendues en notre faveur "Au Nom du Peuple Togolais".

Pour le bon sens qui veut qu'au même titre que ma libération, soient exécutés le dégel et la main levée des biens et portes des tiers restés gelés et scellés, tous les membres joints à moi avons pris sur nous de souffrir patiemment jusqu'au bout de cette procédure qui, malheureusement, perdure sans justification.

Cependant ceci nous a permis, mes collaborateurs et moi de travailler d'arrache-pied pour signifier à tous que nous avons eu raison d'apporter cet outil qui emporte de façon tangible l'adhésion populaire.

Le Modèle MCNP, une marque certifiée par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), va réunir les entreprises et industries pour la création d'emplois accessibles à tous et pour l'insertion de chaque fille et chaque fils à l'investissement grâce à leur participation à la formation du Fonds de Garantie du Financement en Nature (FGFN), socle de la solvabilité absolue qui aboutit à leur revenu périodique garanti pérenne. De facto, le MCNP nous met en mains les rênes d'un modèle économique efficace axé sur la justice sociale tant attendu par tout peuple et ses dirigeants.

En effet, Excellence, l'investisseur pour l'emploi et le revenu à votre population se trouvera être votre population elle-même et il ne vous sera plus jamais demandé de le chercher en dehors d'elle. Et ceci renforcera l'Etat aussi longtemps que Dieu le voudra ! Point n'est besoin d'une boule de cristal pour voir cette mission ReDéMaRe compléter le rôle des avoires et des pouvoirs, rôle de productivité absolue en vue de la répartition des biens, produits et services à toutes les filles et à tous les fils de notre nation dont vous avez la gérance.

Excellence, une fois le MCNP relancé publiquement le 08 janvier 2013, l'attente populaire reste l'ordonnance du doyen des juges d'instruction pour voir s'appliquer, sous votre haute surveillance, le verdict rendu par la cour suprême et la cour d'appel de Lomé. Notre démarche depuis les arrêts de la justice est de prouver notre sincérité à participer activement et sans relâche à la productivité grâce au travail concret et visible détenu par les filles et les fils de notre nation. Ce à quoi nous nous sommes sans relâche attelés. Cette présente a donc pour objectif de vous situer de source sûre de ce que renferment toutes nos démarches.

Vous remerciant par avance votre Excellence, pour tout ce que vous avez fait et continuez de faire pour ReDéMaRe, nous contribuerons dans cette relance à joindre toutes les filles et tous les fils de ce pays à la gestion d'action commune MCNP, répondant ainsi à votre souci de nous unir au travail. ■

Eshohamlon SAMA

Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat Les avocats de la défense de véritables marchands d'illusion

La fameuse affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat dont le procès s'est tenu depuis septembre 2011, est revenu au devant de la scène jeudi dernier. Pendant devant la cour de justice de la CEDEAO, cette affaire jugée en premier et dernier ressort par la cour suprême du Togo, a connu son verdict. Et comme il fallait s'y attendre, plusieurs interprétations se bousculent autour d'un arrêt pourtant clair comme l'eau de roche.

Selon des indiscretions, c'est depuis l'estrade de la cour de justice de la CEDEAO à Abouja au Nigéria, que l'un des avocats de la défense a appelé les familles des détenus pour leur annoncer la prétendue bonne nouvelle, celle de leur libération. La nouvelle fit rapidement le tour de ville ce jeudi 4 juillet. Mais à la lecture de l'arrêt rendu par la juridiction sous régionale, on s'est tout simplement rendu compte que ce n'était qu'un gros canular. Il n'a été mentionné nulle part dans l'arrêt, une quelconque demande de libération d'un quelconque détenu. Maitres Jil Benoit

AFANGBEDJI et KpandéAdzare et autres avocats de la défense ont une fois encore roulé leurs clients dans la farine en leur miroitant un succès dans cette affaire. « **En conséquence dit que le droit à la défense des requérants a été également violé.**

Ordonne à l'état togolais de prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires et

Urgentes pour faire cesser ladite violation du droit à un procès équitable » voilà la

portion de l'arrêt à laquelle les avocats de la défense s'accrochent et brandissent comme un trophée de chasse tout en continuant d'abreuver d'illusions les détenus. Et pourtant, la suite de l'arrêt en dit tout le contraire sinon quelle compréhension doit on avoir quand la cour de justice de la CEDEAO reconnaît que la détention arbitraire des requérants n'est pas établie et la cour achève en ces termes « **Que la détention des requérants étant fondée sur une base légale, et n'étant pas**

Arbitraire, dit n'y avoir pas lieu à ordonner leur



Me Afangbédi, l'un des avocats de la défense

libération».

En réalité l'arrêt de la cour de justice de la CEDEAO tant attendu est un véritable camouflet pour les avocats de la défense qui essayent de garder la face en induisant l'opinion dans l'erreur à travers des gymnastiques juridico-intellectuelles. Tout ça pour ça

pourra-t-on se résumer que du temps d'argent perdu pour rien car en réalité, les 20 millions de francs cfa au titre de dommages intérêts que l'Etat togolais doit verser aux requérants est loin de couvrir les dépenses en termes de billet d'avion frais d'hôtel et honoraires y compris, et tout ceci sur le dos des détenus. Le

hic c'est que ces avocats savaient pertinemment qu'ils ne pouvaient pas espérer grand-chose de cette fameuse cour de justice de la CEDEAO le camouflet dans l'affaire des neuf députés était pourtant édifiant, mais puisqu'ils sont dans la logique d'une arnaque ces avocats véreux n'hésitent pas à faire des propositions mêmes les plus farfelus à leurs clients désespérés. Beaucoup de voix aujourd'hui s'élèvent pour dire que la présence des avocats aux cotés des détenus n'a été que maléfique. Me Ajavon Zeus et sa bande d'avocats on plutôt contribué à enfoncer Kpatcha et ses co détenus. Au lieu de se retrouver devant de la cour de justice de la CEDEAO ces avocats auraient du focaliser leur énergie sur la demande en grâce introduite par les détenus. Il est aujourd'hui évident que si libération il doit y avoir elle résulterait pas d'une quelconque action des avocats mais d'une grâce présidentielle que d'aucuns appellent de tous leurs vœux. ■

P. Fabrice

Voici le communiqué publié à l'issue des pourparlers

Dans le cadre du dialogue entre les acteurs politiques, la coalition Arc-En ciel, le Collectif Sauvons le Togo et le Gouvernement se sont rencontrés le 14 juin puis les 5, 6, 8 et 9 juillet 2013 au siège de la Conférence Episcopale du Togo, sous la médiation de Mgr BARRIGAH, Evêque d'Atakpamé, en présence de S.E. M Robert WHITEHEAD, Ambassadeur des Etats Unis au Togo. Ces rencontres ont permis d'aborder plusieurs sujets relatifs d'une part à l'apaisement du climat sociopolitique et, d'autre part, à l'amélioration du processus électoral en cours.

Au titre des mesures d'apaisement, les parties ont abordé des sujets tels que : - la libération des personnes détenues dans le cadre de l'affaire des incendies des marchés de Kara et Lomé; - la levée des mesures de restriction à l'égard des responsables inculpés mais non détenus dans la même affaire; - la question des 9 députés de l'ANC; Pour ce qui est de l'amélioration du processus électoral, les parties prenantes ont échangé sur :

- la reconstitution de la CENI et de ses démembrements;

- les mesures de sécurisation et de la transparence du processus électoral; - la question des listes de candidats invalidées;

- la nomination et les prérogatives du Premier Ministre;

- les réformes constitutionnelles et institutionnelles

- l'accès équitable aux médias d'Etat.

Sur les mesures d'apaisement, les discussions ont permis de parvenir à des compromis en vue de :

- la libération de certains détenus;

- la levée des mesures de restriction pesant sur les inculpés non détenus;

- le règlement définitif de la question des 9 députés de l'ANC;

- la prorogation du délai de dépôt des candidatures

2 - Concernant l'amélioration du processus électoral, les discussions ont permis de s'accorder sur :

- l'élargissement des CELI et des BV aux représentants de l'opposition;

- la prorogation de la date du scrutin;

- l'élargissement du comité de suivi du processus électoral pour y intégrer des représentants de l'opposition.

En ce qui concerne la nomination et les prérogatives du Premier Ministre, les représentants du gouvernement ont assuré que le Président de la République, en sa qualité de garant de la Constitution, respectera celle-ci.

Pour les autres réformes institutionnelles et constitutionnelles, les parties prenantes se sont accordées pour qu'elles fassent l'objet d'un débat plus large et plus approfondi.

Au cours du dialogue, la CENI et la HAAC ont été invitées pour des échanges sur l'état d'avancement du processus électoral et les mesures prises pour assurer un accès équitable au x médias d'Etat.

Les parties prenantes ont souhaité que le Président de la République puisse examiner la situation des autres personnes détenues pour lesquels l'opposition a plaidé et aider aussi à la résolution du cas des listes de candidats invalidés.

Les parties prenantes ont exprimé leur attachement à un scrutin libre, démocratique, transparent et apaisé. Dans cet esprit, elles ont réaffirmé la nécessité de préserver la dynamique engagée et qui a permis d'obtenir des résultats encourageants.

La Coalition ARC-EN-CIEL, le CST et le Gouvernement ont exprimé à Mgr BARRIGAH et SE Monsieur l'Ambassadeur des Etats Unis au Togo, leur gratitude pour toutes leurs initiatives et leur disponibilité.

Fait à Lomé le 9 juillet 2013

Ont signé

Pour la coalition ARC-EN-CIEL Pour le Collectif Sauvons le Togo

**Mme Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON
Me Ata Messan Zeus AJAVON**

Pour le Gouvernement L'Ambassadeur des Etats Unis au Togo

M. Gilbert BAWARA S.E. M Robert WHITEHEAD

Le Médiateur

Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN.

LE SAVEZ-VOUS? DU NOMADE WIFI POUR CONNECTER 5 UTILISATEURS A LA FOIS.



Vous avez la clé HELIM Nomade? Mais il y a encore une option très bénéfique pour travailler en groupe. HELIM NOMADE WIFI vous offre les mêmes qualités que la clé HELIM Nomade. Mais en plus...

LIRE LA SUITE

VOUS ALLEZ AIMER TRAVAILLER EN GROUPE!



Avec votre clé haut débit HELIM Nomade, arrivez-vous à fournir assez de temps de connexion pour toute la famille ? Et vous qui êtes dans les PME? Avez-vous la connexion adéquate pour votre petit personnel? Que dire alors des associations qui organisent des camps-chantier avec les touristes? Avez-vous la connexion

Internet idéale pour les réunions du staff en pleine zone rurale?

Désormais vous avez **HELIM NOMADE WIFI**, le routeur discret qui vous permet de vous connecter en groupe à très haut débit. En plus de vous, 4 personnes peuvent également se connecter au même moment. Fini les demandes du genre "Passes-moi ta clé pour quelques minutes", "Tu permets ? Je vais juste consulter mes e-mails", etc. Vous êtes connecté et avec vous, vos enfants, vos amis ou vos collègues. Actuellement, TOGO TELECOM met à votre disposition **le pack HELIM NOMADE WIFI, composé :**

- **d'un (1) routeur**
- **d'une (1) carte SIM avec activation Internet et**
- **d'un (1) forfait HELIM Nomade PLATINUM, haut débit illimité d'un mois, le tout à seulement.99 000 F CFA**

NOS OBJECTIFS SONT CLAIRS.

La vision de TOGO TELECOM n'est plus un secret pour personne : dans la vulgarisation des TIC, les outils de communication doivent s'adapter aux différents modes de vie de la population. En fixité ou en déplacement, en groupe ou en solitaire, en entreprise ou à la maison, nos outils varient par leur fonctionnalités mais vise le même but: rendre vos communications plus aisées. Avec les offres haut-débits de TOGO TELECOM et les diminutions de tarifs, communiquer devient une routine.

La 1ère édition de la Biennale Internationale de Lomé des Arts au Féminin pour bientôt



Liebe Adjodo, initiatrice et promotrice BILARFEM

Officiellement lancée le 05 Juillet dernier à l'Hôtel Sarakawa, c'est pendant quatre jours que Lomé sera aux couleurs de l'exposition des Arts aux Féminin. Pour sa toute première fois, la Biennale Internationale de Lomé des Arts au Féminin (BILARFEM) se déroulera du 28 au 31 juillet de cette année dans le hall de

Sarakawa. Un événement au féminin avec un accent particulier sur la peinture, la sculpture et le design. Cinq femmes artistes venues d'horizon divers tel les Etats-Unis, la Chine L'Europe et l'Afrique (2), répondant ainsi à l'espace qu'occupent les femmes de toutes origines œuvrant dans les arts seront

présentes à ce festival. Pour Liebe Adjodo promotrice, initiatrice et artiste plasticienne par excellence, cette 1ère édition garde une particularité par son thème « Femmes pour Femmes ». Un thème évocateur, engagé pour une exposition qui de loin célèbre la femme et veut aussi occuper l'espace qui lui revient artistiquement. Une autre particularité de cette édition est qu'une partie de la vente des œuvres sera affectée à une aide matérielle pour une collectivité de femmes luttant contre la pauvreté. Enfin Liebe espère que BILARFEM sera sempiternelle par les éditions des années à venir. Toutes les activités sont ouvertes aux femmes sauf l'exposition réservée aux artistes. BILARFEM -Edition 2013, c'est aussi avec le concours des partenaires nationaux comme certaines institutions de la place, des opérateurs de réseaux mobiles... pour un budget de 33 millions de francs. Liebe Adjodo est une femme née dans les années 70 au Togo dont l'amour pour l'art remonte à son adolescence. ■

Charles keyewa

Sport Agaza de Lomé en congrès électif ce Samedi



Le club mythique de la capitale AGAZA de Lomé tient son congrès électif samedi prochain dans un hôtel de la capitale. Ce congrès d'une journée, permettra au club de Tokoin de renouveler ses instances à travers des élections qui seront organisées.

Il faut reconnaître que les choses ne tournent pas du tout pour les scorpions noirs de Tokoin. Après 11 journées en championnat d'élite, AGAZA de Lomé ne totalise que 9 points pour une modeste place de 14e pratiquement le bas du tableau comme on le dit souvent. En tout cas les nombreux supporters d'AGAZA redoutent une seconde descente en D2. AGAZA de Lomé fait partie des vieux clubs mythiques du Togo.

La Rédaction

Démarrage du jeûne du Ramadan au Togo

C'est hier que nos frères musulmans ont démaré le jeûne du Ramadan. Observé au début de chaque pleine lune, le jeûne du Ramanda dure un mois et se termine par la célébration de la grande fête du monde musulman qu'est le Ramadan. Selon nos confrères musulmans deux fondements principaux ont explicitement institué le jeûne du Ramadan. Il s'agirait d'Allah lui-même dans le Coran, la Bible de l'Islam et du prophète Mahomet ou Mohammed dans la Sunna, sorte de Cantique dans laquelle le prophète a établi les principes et valeurs auxquels tout bon musulman doit s'accrocher.

Pendant cette période de jeûne, le musulman doit s'abstenir de manger, de boire et des relations sexuelles ou de comportements et actes incitatifs à caractère sexuel afin de bénéficier des faveurs et bénédictions de Allah. Ceci lui permettrait de s'éloigner du feu de la géhenne et d'être sauvé lors du jugement

dernier. Les cinq prières quotidiennes doivent donc être scrupuleusement respecté pendant le jeûne du Ramadan, la profession de foi, l'aumône aux pauvres, la recherche de la piété, tels sont entre autres les comportements à adopter pendant cette période. Le jeûne s'observe de l'aube jusqu'au coucher du soleil. On pourrait prendre un repas avant de commencer le jeûne et un autre pour rompre dans la soirée. Les fruits en particulier tels la mangue, les bananes, l'orange,..., sont prisés en cette période même si actuellement la constante hausse des prix de ces denrées fait grincer les dents de plus d'un.

Enfin n'importe qui ne peut pas se lever et observer le jeûne. Etant une activité pieuse, seules certaines personnes sont habilitées à l'accomplir en vue d'obtenir les faveurs du Dieu Tout-Puissant. Peut donc observer le jeûne du Ramadan, un musulman pratiquant, majeur, résident et qui possède tous ses sens. Les non

croyants, les enfants, les vieillards, les prisonniers, les réfugiés, les femmes enceintes et les malades ne sont donc pas obligés d'observer cette période de jeûne. Démarré sur fond de tension, au moment où le monde musulman est secoué par de graves crises sociopolitiques, notamment la Syrie plongée dans une guerre civile depuis plus de deux ans et tout récemment l'Egypte où le Président Mohammed Morsi a été destitué par l'armée et où l'ex patron du Conseil Constitutionnel Adly Mansour a été institué président de la transition, vivement que ce jeûne apporte la paix et la stabilité dans les cœurs. Bon temps de jeûne à nos frères musulmans. ■

Démocrate K.





COMPAGNIE ENERGIE ELECTRIQUE DU TOGO



Désormais,
j'ai la possibilité de **payer** ma
facture d'électricité chez
ces différents **partenaires**
de la **CEET***

NOS PARTENAIRES



LOME
CENTRE
CITE
WUITI
BE
NYEKONAKPOE
TOKOIN
ADIDOGOME
AGBALEPEDOGAN
ASSIYEYE
AVIATION
BAGUIDA
PORT
DZIFA KPOTA
GBONVIE
DOUMASSESE
PHILATELIE
KEGUE
AKODESSEWA
AVEDJI
AGOE ZONGO
AGOE ATCHANVE
APEDOKOE
ATIKOUME
CPT
EMS
HEDZRANAWOE

REGION MARITIME
AGBODRAFO
AGBELOUVE
ANEHO
ANFOIN
TABLIGBO
TSEVIE
AHEPE
VOGAN
KEVE
HAHOTOE
AKLAKOU
AFAGNAN

REGION DES PLATEAUX
ATAKPAME
AGBONOU
AMLAME
ANIE
ELAVAGNON
TOHOUN
GLEI
BADOU
KOUGNOHOU
NOTSE
DANYI-APEYEME
AGOU
KPALIME
KPELE ADETA
KPELE ELE

REGION CENTRALE
SOKODE
SOKODE KPAGALAM
BLITTA
SOTOUBOUA
TCHAMBA
KABOLI
PAGALA
AYENGRE

REGION DE LA KARA
KARA
KARA STADE
BAFILO
BASSAR
GUERIN KOUKA
KANTE
KETAO
KABOU
NIAMTOUGOU
PAGOUDA
PYA

REGION DES SAVANES
DAPAONG
BOMBOUAKA
CINKASSE
MANGO
MANDOURI
BARKOISSI



LOME
SIÈGE
PORT
TOKOIN CASABLANCA
TERMINAL DU SAHEL
PLAGE
RUE DU CHEMIN DE FER
ADIDOGOMÉ
ROND POINT DE L'AÉROPORT
STADE DE KÉGUÉ
BAGUIDA

REGION MARITIME
VOGAN

REGION DES PLATEAUX
KPALIMÉ
NOTSÉ
ATAKPAMÉ
ANIÉ

REGION CENTRALE
SOKODÉ

REGION DE LA KARA
KARA

REGION DES SAVANES
KANTÉ
MANGO
DAPAONG
CINKASSÉ



Union togolaise de banque

LOME
CIRCULAIRE
CENTRALE
PORT
AÉROPORT
RÉSIDENCE DU BÉNIN
HÉDZRANAWOÉ
MÉDIA PLUS
CAMPUS
BOULEVARDS EST
ADIDOGOMÉ
AGOËNYEVÉ
ATTIKOUMÉ
BÉ-KPOTA
KPÉHÉNOU
TOKOIN TRÉSOR
TOTSI
TOTAL PORT
KODJOVIKOPÉ
NOVISSI
EDA OBA
KEGUE

REGION MARITIME
ANÉHO
VOGAN
TABLIGBO
TSÉVIÉ

REGION DES PLATEAUX
KPALIMÉ
ADÉTA
ATAKPAMÉ
ANIÉ

REGION CENTRALE
SOKODÉ
SOTOUBOUA
TCHAMBA

REGION DE LA KARA
KARA
PYA
KÉTAO
KANTÉ
BASSAR
GUÉRIN-KOULA

REGION DES SAVANES
MANGO
DAPAONG
CINKASSÉ

* Paiements partiels ou par chèque non autorisés.
Info Clients: 22 20 82 20